

Villers-sur-Auchy

L'élevage bovin Saveurs des Prairies dans le viseur de L214

Les jeudi 3 et vendredi 4 juillet, l'association L214 a publié des photos et vidéos d'un élevage bovin. On y voit une vache agonisant dans la prairie, un veau en piteux état, et un autre coincé dans un trou sur une parcelle... Et même des ossements qui jonchent le sol à plusieurs endroits. L'association qui lutte entre autres contre l'insalubrité des élevages affirme que ces images ont été prises à Villers-sur-Auchy, à l'ouest de l'Oise. Sur les réseaux sociaux, les publications buzzent et la situation prend de l'ampleur.

Contactée ce vendredi, Pascale Broussin, la maire de Villers-sur-Auchy, affirme ne pas avoir été contactée par l'association et ne pas savoir dans quel élevage ces vidéos ont pu être tournées. *«Je n'ai pas été informée de ce problème-là. [...] Je suis suffisamment proche des exploitants agricoles pour leur dire de faire le nécessaire quand il y a un problème»*, assure-t-elle.

Depuis, plusieurs sources indiquent que cet élevage est celui de Saveurs des prairies, une entreprise qui propose de la vente à la ferme de pièces de viande. Son exploitant, Patrick Haudebourt, assure qu'il travaille dans les règles et pense que le problème pourrait venir d'un de ses salariés chargé de s'occuper du troupeau.

«MOI, L'ÉQUARRISSEUR PASSE QUAND IL Y A BESOIN»

«Je suis allé les voir ce week-end et je n'ai pas vu ça dans mon troupeau», répond Patrick Haudebourt quand on lui décrit les photos et vidéos publiées par L214 sur les réseaux sociaux. L'éleveur ne nie pas forcément que ces images puissent provenir de son exploitation et cherche d'où pourrait venir le problème. *«Les autres jours de la semaine il y a un ouvrier qualifié qui est employé à plein temps pour s'occuper du troupeau de manière autonome. Il n'a pas besoin de me demander pour leur apporter de l'eau et du foin»*, assure-t-il. Pour lui, c'est peut-être cet employé qui pourrait lui faire du tort.

L'exploitant ne cache pas qu'il est en conflit ouvert avec son salarié. *«Ça fait un an qu'il me demande un licenciement économique»*, raconte Patrick Haudebourt. *Mais je ne peux pas, financièrement. Je lui ai proposé une rupture à l'amiable»*, assure le patron.

Il poursuit en racontant les fois où il a constaté que ses bêtes n'avaient pas d'eau ou de nourriture, alors que son salarié aurait dû passer. *«Moi, je n'ai rien à me reprocher, maintient l'éleveur. Des animaux qui meurent, dans une ferme, ce sont des choses*

qui arrivent. Soit pendant les saillies, soit pendant les vélages. [...] Moi, l'équarrisseur il passe quand il y a besoin. Maintenant quand l'animal meurt le jeudi, il n'est pas toujours ramassé le lendemain, et après il y a le week-end...»

DES PROBLÈMES DE LONGUE DATE

Plusieurs sources contredisent les affirmations de l'éleveur. La vache qui agonise sur les photos de L214 aurait été souffrante depuis plusieurs semaines avant que sa situation ne s'aggrave. Elle est aujourd'hui morte.

Sans compter les ossements visibles dans le pré qui témoignent des animaux décédés depuis un moment et pas forcément enlevés. Selon nos informations, l'ancienne préfète de l'Oise avait d'ailleurs également reçu un signalement du traitement des vaches sur cette exploitation.

Ce n'est pas tout. Saveurs des prairies ce sont deux entreprises. L'une est la ferme. L'autre le laboratoire où est transformée la viande. Entre les deux, il y a l'abattoir. Or, dans le dossier transmis à la préfecture de l'Oise, des photos ont été jointes montrant de la viande transportée simplement dans une voiture utilitaire non réfrigérée. Ce dossier assure que toutes les photos proviennent de l'exploitation de Villers-sur-Auchy.

LA PRÉFECTURE PROMET UN CONTRÔLE

Sur les réseaux sociaux, L214 dit avoir contacté la préfecture de l'Oise. Ce que les services de l'État confirment : *«La Direction départementale de la protection des populations de l'Oise a reçu ce signalement fait par l'association L214 ; le préfet de l'Oise en a été informé dans la foulée. Les services de l'État préparent une inspection approfondie de l'élevage concerné, en matière de santé, de protection animale et d'identification du cheptel.»*

Contactée à son tour, l'association L214 regrette l'absence de réaction immédiate des services de l'État. Pour elle, il y avait urgence à stopper les souffrances de cette vache. Entre autres. C'était en tout cas le sens du signalement déposé par l'association le mercredi 2 juillet dernier auprès de la direction départementale de la protection des populations (DDPP).

«L214 reçoit chaque jour des signalements», retrace Bérénice Riaux, chargée des enquêtes pour l'association. *Nous en avons reçues 400 depuis le début de l'année.*



Plusieurs photos et vidéos ont été jointes au dossier envoyé à la préfecture. (Photo : DR)

Chacune est traitée différemment en fonction des faits. Là, nous avons fait un signalement à la DDPP en espérant qu'ils bougent rapidement sur cette vache à l'agonie. L'objectif c'était que l'animal soit libéré de ses souffrances. Sauf que la DDPP n'a pas du tout été réactive.»

Bérénice Riaux indique avoir elle aussi reçu l'assurance des services de l'État d'un contrôle *«approfondi»* de l'exploitation en préparation. Sauf qu'entre temps l'éleveur en a été informé. Et, pour l'association, un contrôle qui n'est pas inopiné a beaucoup moins de sens. *«C'est rageant mais ce sont des situations qui arrivent»*, regrette la chargée des enquêtes.

Contactée ce lundi, la préfecture répond que *«la DDPP est impliquée toute l'année sur les enjeux de santé et de bien-être animal. Elle reçoit régulièrement des signalements qu'elle gère avec la diligence nécessaire. Le signalement de L214 a retenu toute l'attention qu'il convient d'apporter à ce sujet d'importance. Les investigations, qui ne se limitent pas au seul contrôle sur site, sont en cours. Elles donneront lieu aux suites appropriées, une fois l'ensemble des constats réalisés.»*

D'autres sources ne seraient pas surprises que le contrôle ne donne rien. *«Là, ça va être clean. Mais après, tant mieux pour les bêtes...»*



Cette vache a vu son état se dégrader de semaine en semaine sans qu'un vétérinaire ne soit appelé d'après nos informations. (Photo : DR)



D'après le signalement, il y a des ossements sur la parcelle, mais aussi des trous non protégés comme ce regard d'eau pluviale dans lequel s'est coincé un veau.